

Avis favorable de la commission d'enquête pour le T1 de Bobigny à Val de Fontenay !

Conseil général de la Seine-Saint-Denis

Le 2 septembre 2013, **la Commission d'enquête a un rendu un avis favorable sans réserve** à la procédure de déclaration d'utilité publique du projet de prolongement de la ligne du tramway T1 de Bobigny à Val de Fontenay, **avec six recommandations, auxquelles les maîtres d'ouvrage, le Département de la Seine-Saint-Denis et la RATP, doivent porter une attention particulière :**

- 1 – De mettre tout en œuvre pour faciliter la création d'une « zone piétonnière » à circulation règlementée sur la rue Jean Jaurès à Noisy-le-Sec, entre la rue Marc Sangnier et la rue Adrien Damoiselet, accessible aux véhicules autorisés et de secours avec le nécessaire avis favorable de la BSPP, si la municipalité le décide ;
- 2 – De préserver le tronçon de 12 mètres de large entre le tracé du tramway et le site de maintenance et de remisage (SMR) depuis la rue de Rosny jusqu'à la rue Pierre de Montreuil à Montreuil, pour permettre la réalisation d'une voirie locale en circulation apaisée, si la municipalité le décide ;
- 3 – D'améliorer l'accessibilité et la sécurité du cheminement piétonnier entre l'actuel pôle RER et le futur terminus du T1 à Val-de-Fontenay ;
- 4 – De rechercher autant que faire se peut les réponses les plus adéquates pour apporter une solution acceptable à certaines inquiétudes ressenties, en lien avec les différentes municipalités ;
- 5 – De faciliter l'accès aux commerces et éventuellement d'indemniser comme cela est prévu, les pertes dues à la période des travaux ;
- 6 – De porter une grande attention à la communication en direction des riverains et des utilisateurs de la ligne T1 pendant la durée des travaux.

L'enquête publique, qui s'est tenue pendant 6 semaines du 17 juin au 31 juillet 2013, **a mobilisé fortement** sur l'ensemble des 6 communes concernées par le tracé du projet. **Plus de 1 000 questions et remarques** ont été formulées, « *pour certaines très passionnées tant en soutien qu'en opposition* » a noté la commission d'enquête.

Celle-ci a par ailleurs souligné dans son rapport le travail des maîtres d'ouvrage, le Département de la Seine-Saint-Denis et la RATP dans « *le caractère très exhaustif du dossier présenté, qui ne sous-estime aucun des inconvénients ou difficultés du projet envisagé* » et dans « *les réponses très complètes n'éluant aucune des remarques ou suggestions reçues* ».

Les grands chiffres de l'enquête publique :

- **6 semaines d'enquête publique** dans 6 communes (Bobigny, Noisy-le-Sec, Romainville, Montreuil-sous-Bois, Rosny-sous-Bois et Fontenay-sous-Bois) ;
- **24 permanences** organisées par la Commission d'enquête ;
- **175 000 dépliants** diffusés sur le territoire accompagnés d'annonces presse et d'affichage dans les bus et les rues ;
- **Plus de 1 000 remarques** adressées à la Commission d'enquête et 3 pétitions cumulant plus de 6 200 signatures.

Le Département de la Seine-Saint-Denis, la RATP et leurs partenaires remercient l'ensemble de la population pour cette mobilisation.